

Commune de Gourcy : La maison de la femme revêt une peau neuve

Délabrée, plafond de la toiture déchiquetée, la maison de la femme de Gourcy inexploitable par ses bénéficiaires à un certain moment, vient d'être réhabilitée grâce à un financement de la mairie d'Olonne-sur-Mer, ville française jumelée à la commune de Gourcy, chef lieu de la province du Zondoma, dans la région du nord du Burkina Faso. Attributaire des travaux de réhabilitation sur appel à consultation restreinte lancé par le comité communal de jumelage de Gourcy, l'entreprise Mamadou et frère s'est soumise à la réception technique et provisoire des travaux le samedi 27 avril 2019.



Depuis ce samedi 27 avril 2019, les femmes de la commune de Gourcy peuvent tranquillement vaquer à leurs occupations au sein de la maison de la femme. Revêtu de nouveaux habits, leur lieu de travail est désormais

opérationnel. L'entreprise Mamoudou et frère a scrupuleusement respecté son contrat et bien avant le délai de 45 jours qui lui était imparti. C'est avec une légitime fierté que les membres du comité communale du jumelage de Gourcy, les représentants de la mairie, les responsables des coordinations communales et provinciales des femmes, l'entreprise chargée du contrôle des travaux ont assisté à cette réception provisoire. Les ouvrages détruits au niveau du grand bâtiment et des



latrines et la peinture ont tous été renouvelés.

Une épine enlevée du pied



Le comité communal de jumelage de Gourcy qui a reçu mandat de la mairie de Gourcy de conduire les travaux de réhabilitation a félicité l'entreprise Mamadou et frères pour sa célérité dans le respect de ses engagements. Pour

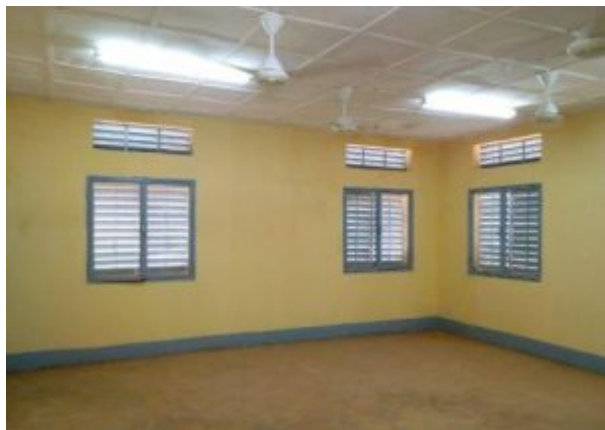
les représentantes des femmes, c'est une épine qui a été enlevée de leur pied, c'est pourquoi elles n'ont pas tari d'éloges à l'endroit des acteurs, surtout la mairie d'Olonne-sur-Mer et celle de Gourcy qui se sont impliquées pour la rendre la maison de la femme opérationnelle. Comme pour ne pas faire les choses à moitié, l'entreprise Mamadou et frère s'est engagée à exécuter les travaux de raccordement pour le ravitaillement en eau, une tâche qui ne figurait pas dans le contrat de départ.

Clôturer et équiper

Tout en appréciant à sa juste valeur les travaux de réhabilitation, les représentants des femmes ont soumis des doléances, notamment la clôture et l'équipement de la maison. Et le chargé des



projets au sein du comité de jumelage, Valentin Sayaogo de rebondir pour dire que la balle est dans leur camp avec la mairie de Gourcy. Il a expliqué qu'un accord avait été trouvé entre la mairie d'Olonne-sur-Mer et celle de Gourcy pour conduire la mise en fonctionnement de la maison de la femme en



3 phases. La première consistait à réparer les ouvrages détruits et les deux autres phases à s'occuper de la clôture et de l'équipement. A entendre le chargé des projets, il revient donc aux responsables des femmes de prendre attache avec les autorités communales de

Gourcy pour déterminer la phase prioritaire et soumettre son coût à la mairie d'Olonne-sur-Mer. C'est dans une bonne ambiance que les invités du jour se sont quittés avec l'espoir de célébrer prochainement la concrétisation des autres phases. C'est une somme de 10 millions de F CFA que la mairie d'Olonne-Sur-mer a accordé pour les travaux de cette première phase, notamment la réhabilitation.

Faso-nord.info